



MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'INDUSTRIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Communiqué de presse



Agnès PANNIER-RUNACHER annonce le soutien de l'Etat à trois nouveaux projets d'investissements productifs dans le Territoire d'industrie de Béthune-Bruay

Paris, le 21/12/2020
N° 522

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, s'est rendue ce lundi 21 décembre 2020 à Béthune afin de faire un point de situation sur la mise en œuvre du plan « France Relance ». A cette occasion, **la ministre a annoncé trois nouvelles entreprises lauréates** du « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires », doté de 400 millions d'euros d'ici à 2022 à l'échelle nationale.

Ces trois projets lauréats représentent plus de **1,4 million d'euros de subventions apportées par l'Etat** dans le cadre de « France Relance », pour un total de plus de **3,4 millions d'euros d'investissements industriels sur le Territoire d'industrie Béthune-Bruay**. Ils permettront aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser leurs procédés de fabrication et d'accélérer la transition écologie du territoire avec à la clé **une création de 35 emplois et 150 emplois confortés**.

Cette annonce porte à 12 le nombre de projets industriels désormais soutenus par « France Relance » sur ce territoire d'industrie de Béthune-Bruay. **Deux entreprises lauréates** du Fonds d'accélération aux investissements industriels dans les territoires (BENALU et HANOVA) et **sept autres lauréates du Fonds de modernisation et de diversification de la filière automobile** avaient déjà été annoncées ces dernières semaines. **Cela représente au total près de 23 millions d'investissements accélérés dans le territoire d'industrie et 8,8 millions d'euros de soutien de l'Etat**.

Lors de son déplacement sur le territoire, **Agnès Pannier-Runacher** a pu également faire un point sur la **mission d'accompagnement confiée fin octobre au cabinet EY** dans le cadre du programme Territoires d'industrie pour accélérer les projets industriels de son bassin. Depuis son lancement, **43 projets industriels prioritaires ont été identifiés avec l'Agglomération** (pour un potentiel de 170 millions d'euros d'investissements et la création de 400 emplois à terme). Une trentaine d'entretiens ont déjà été menés pour accélérer leurs investissements. **26 nouveaux projets industriels supplémentaires en émergence ont d'ores et déjà été identifiés** en vue d'être accompagnés. Trois créations d'entreprises industrielles et huit projets

d'implantation d'entreprises en cours sur le territoire sont également analysés portant à **80 le nombre de projets industriels regardés à ce jour.**

Les travaux en cours vont permettre de **cerner les enjeux relatifs à chacun d'entre eux** pour pouvoir, d'une part, les **accompagner individuellement lorsque cela est possible et utile** et, d'autre part, **construire un plan de soutien industriel pour l'ensemble du territoire avec l'appui des élus locaux.** A titre d'illustration, le cabinet EY accompagne deux projets industriels en ingénierie afin d'accélérer leur concrétisation : l'entreprise DELZEN, soutenue au titre du « Fonds de modernisation et de diversification de la filière automobile, et le projet ATLAS qui développe un concept de mobylettes électriques à moindre coût pour favoriser la mobilité électrique dans les villes moyennes.

Présentation des nouvelles entreprises lauréates annoncées par Agnès Pannier-Runacher

VEOS MARINE & OFFSHORE – Douvrin, Pas-de-Calais

Lors du remplacement de défenses d'accostage en caoutchouc, l'ensemble des ports sont confrontés à la difficulté de revalorisation de ces produits usagés. L'ambition de VEOS est de créer un département dédié à la transformation de ces produits et à l'emploi du matériau extrait, en utilisant les compétences métiers de VEOS (la transformation des élastomères de polyuréthane) pour agglomérer ces granulés de caoutchouc. Cet agglomérat pourrait avoir plusieurs applications : fabrication de nouveaux systèmes absorbants d'énergie, de tartans spécifiques, etc. **Le projet représente un investissement industriel de plus de 1,3 millions d'euros, 10 nouveaux emplois directs pourront être créés et 11 emplois préservés grâce à ce projet.**

FLO EUROPE SAS – Ruitz, Pas-de-Calais

FLO est spécialisé dans la production de vaisselle et gobelets pour la distribution automatique et le projet vise l'acquisition de machines permettant la transition d'articles en plastique vers des articles en cartons pour remplacer les gobelets destinés à la distribution automatique dans une logique de transition écologique d'ici juin 2021. **Le projet représente un investissement industriel de 1,1 millions euros, 10 nouveaux emplois directs pourront être créés et 70 emplois préservés grâce à ce projet.**

PEME GOURDIN – Gonnehem, Pas-de-Calais

Le projet vise à doter PEME-GOURDIN des ressources industrielles, numériques et humaines permettant d'établir une nouvelle référence qualitative sur le marché des pompes centrifuges industrielles de grande dimension. Le projet s'articule autour de 3 volets : la modernisation de l'outil industriel, le développement de nouvelles gammes de produits et une transition numérique. Ces investissements seront accompagnés de recrutements progressifs au sein de l'usine de Gonnehem. **Le projet représente un investissement industriel d'1 million d'euros, 15 nouveaux emplois directs pourront être créés et 72 emplois préservés grâce à ce projet.**

Contact presse :

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher
presse@industrie.gouv.fr

A propos du plan « France Relance »

Le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 le plan « France Relance », une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit un tiers du budget annuel de l'État. 40% ont été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026.

« France Relance » mobilise près de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie, avec une feuille de route structurée autour de quatre axes : décarboner, (re)localiser, moderniser et innover.

En savoir plus sur le plan de relance : <https://planderelance.gouv.fr/>